



L'Indice breton de l'achat local

L'Indice breton de l'achat local a été développé dans le cadre du **plan d'action en faveur de la relocalisation en Bretagne**, en lien avec la Charte Je (re)localise mes achats en Bretagne.

C'est un outil simple permettant aux entreprises (et autres structures) de connaître la part de leurs fournisseurs locaux dans l'ensemble de leurs achats, en faisant le calcul des achats effectués en Bretagne, en France, en Europe et dans le reste du monde.

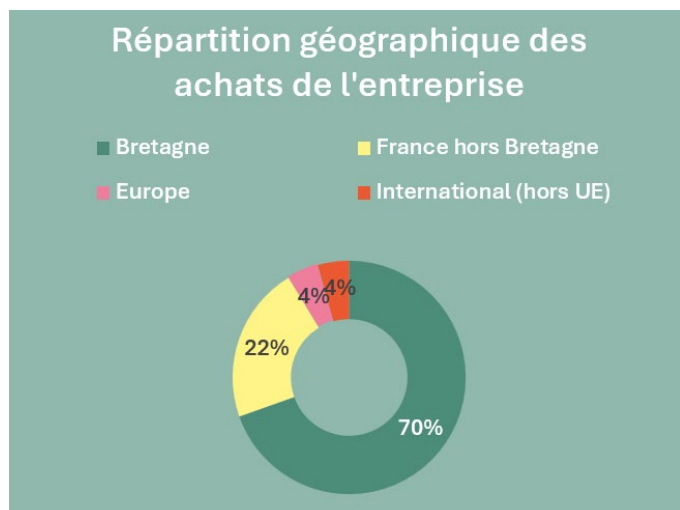
Il permet ainsi d'identifier de possibles marges de progrès et les actions à mettre en œuvre, puis d'effectuer un suivi de la mise en place d'une démarche en faveur de l'achat local. Il permet également de mobiliser et motiver les équipes, car il permet de calculer facilement et de valoriser simplement les retombées des actions engagées.

Ainsi, c'est un moyen pour valoriser votre engagement territorial, les gains environnementaux, notamment en termes de CO2, engendrés par la localisation de vos fournisseurs, dans le cadre de votre démarche RSE ou de celles de vos clients¹.

Il se base sur un outil développé et déployé dans le cadre de la Charte *Industriel Engagé pour mon territoire* de l'UIMM à destination des entreprises du secteur de la métallurgie, pour lesquelles il reste la référence.

Comment calculer l'indice breton de l'achat local ?

- En partant de vos données fournisseurs, identifier par le code postal l'origine géographique de vos achats ²
- Puis, reporter dans un fichier Excel³ le montant de vos achats en fonction des 4 zones :
 - Bretagne
 - France (hors Bretagne)
 - Europe
 - International



¹ Notamment pour ceux qui sont soumis à un reporting extra-financier, par exemple dans le cadre de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)

² A noter que le lieu de facturation peut être différent, prendre dans ce cas le lieu d'origine de votre contact fournisseur

³ Fiche exemple mis à disposition



Un outil dans la durée

L'Indice de l'achat local est un **outil de suivi et d'amélioration**, grâce à la mise en œuvre d'actions telles que :

- L'identification, l'analyse et la priorisation des enjeux liés à vos achats tels que :
 - La sécurisation de vos approvisionnements
 - Vos besoins de flexibilité et réactivité
 - L'impact environnemental de vos produits et achats
 - Vos contraintes en termes de délais de livraisons
 - Votre lien au territoire
- Une analyse des fournisseurs actuels et des critères de choix, notamment en s'appuyant sur l'analyse du TCO (Total Cost of Ownership ou cout complet) et les attentes du marché pour le choix des fournisseurs
- L'identification des achats actuellement réalisés en Bretagne et des moyens éventuellement à mettre en œuvre pour qu'ils le restent
- Le renforcement du sourcing local, lors des études de prix sur des produits déjà existants, du lancement de nouveaux projets nécessitant le référencement de nouveaux fournisseurs ou la recherche de sous-traitance spécifique ponctuelle, en sollicitant les entreprises du territoire et en mobilisant, si besoin, les partenaires du plan d'action en faveur de la relocalisation en Bretagne, à même de proposer des noms de fournisseurs potentiels.

L'Indice breton de l'achat local est également un **outil de valorisation** pour :

- Valoriser l'engagement de votre entreprise en matière d'ancrage local, de développement économique et d'emplois locaux
- Valoriser la réduction de l'empreinte environnementale de vos achats, notamment en termes de gaz à effet de serre dans le cadre des bilans scope 3
- Partager ces données, en interne, avec vos partenaires entreprises et institutionnels, vos clients et fournisseurs, en particulier dans le cadre des futures réglementations sur la RSE, que vous soyez directement concernés ou que vos clients vous demandent des données sur l'impact de vos produits.

